DU CADRE DE VIE DES RESIDENTS

5 impasse des chalets Floride - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2018 Samedi 23 février 2019

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral 2018
- Rapport financier 2018
- Rapport d'activités 2018
- Rapport d'orientation 2019
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

41 adhérents présents ou avec pouvoir.

1. Rapport moral 2018

Le Président Manu Delfosse rappelle les objectifs de l'association, la sauvegarde de l'environnement et la défense du cadre de vie de nos quartiers.

Nos actions ont permis d'obtenir des avancées significatives, notamment sur le dossier du restaurant-dancing "La Cabane".

Nous nous impliquons dans tout ce qui peut avoir des conséquences sur la vie de nos quartiers : PPRI, PLU, PAPI, Etude sur la qualité des eaux de l'étang de l'Or, nettoyage des fossés etc.

La mairie nous fait confiance et nous accompagne dans nos différentes activités.

Nous renouvelons l'appel lancé à nos membres lors de la dernière assemblée extraordinaire quant à la participation et au dynamisme des adhérents.

DU CADRE DE VIE DES RESIDENTS

5 impasse des chalets Floride - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr



La Trésorière Nathanaëlle Mareuil Jouffrieau a présenté les comptes de l'association établis à la date du 31 décembre 2018. Nous avons deux comptes, un Compte-Courant et un Livret A.

Le solde du compte-courant au 31/12/2018 est de 1209,12€.

Celui du Livret A est de 294,78€.

Pendant l'année 2018, la somme de 1200€ a permis de régler les frais d'avocat concernant la Cabane. Pour cela, 1500€ ont été transférés du Livret A sur le comptecourant. Il est probable qu'une somme supplémentaire soit à débiter pour régler des honoraires du nouvel avocat avec lequel nous avons fait une mise au point avant la dernière audience prévue le 20 décembre 2018 (Luc Claparede doit se renseigner à ce sujet). A cette occasion, nous avons demandé qu'une astreinte quotidienne soit appliquée au propriétaire de la Cabane en cas de non-démolition, et ce à partir de la date du rendu du procès.

Deux évènements importants ont eu lieu, la manifestation « A l'eau, Répondez » et le repas festif annuel.

La manifestation « A l'eau, Répondez » a occasionné un déficit de 80€ (287€ répartis à part égale en 4 associations organisatrices).

Le repas des Cabaniers a occasionné un bénéfice de 3€!

3. Rapport d'activités 2018

Nous sommes participants dans la Commission Portuaire de la commune. A ce titre, nous faisons remonter des informations concernant les problèmes liés au port et nous donnons notre avis sur tous les projets portuaires que propose la commune. Les travaux concernant les protections anti-inondations côté port ont été définitivement financiarisés et sont dans la phase actuelle d'appels d'offre aux entreprises. Ils sont prévus fin 2019/2020, dixit la mairie. La hauteur prévue des palplanches est de 1,70m.

Une réunion publique est prévue concernant les projets portuaires.

DU CADRE DE VIE DES RESIDENTS

5 impasse des chalets Floride - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr

ifférentes convocations du Tribunal nt été chaque fois reportées. La

Concernant la Cabane, nous avons répondu aux différentes convocations du Tribunal de Grande Instance pour le procès. Celles-ci ont été chaque fois reportées. La prochaine audience aura lieu le 16 mai 2019 à 8h30. Elle ne pourra en aucun cas être reportée.

Le PV de Monsieur le Maire n'a pas été retenu par le Procureur Général.

Nous avons aussi organisé la manifestation « A l'eau-répondez » en juin 2018, journée autour du thème de l'eau et des risques d'inondation etc. qui fut une réussite pour tous.

4. Rapport d'orientation 2018

La municipalité a annoncé officiellement que la Cabane ne reprendrait pas ses activités en 2019 aux cabanes de Pérols, que l'établissement est en train d'être démonté et que le terrain devrait être remis dans l'état initial.

Suite au nouveau SCOT, le triangle où se trouve la Cabane est situé dans une zone dite de « pas japonais » naturels. La municipalité a donc abandonné son projet de construction à cet emplacement, projet qui serait remplacé par une ré-végétalisation complète du site.

Nous continuons à développer des contacts avec d'autres associations qui ont les mêmes préoccupations que nous. Nous rencontrons tous un problème de mobilisation des adhérents lorsque des activités sont proposées.

Cette base de contact nous permet de rester proches entre associations susceptibles de participer à l'organisation d' « A l'eau-répondez » 2ème édition, si elle a lieu...

Dans cet esprit, nous avons organisé conjointement avec « Au Secours 34 » et l' « ASPRI » un ciné-débat autour du documentaire « SubmersionS » en présence du réalisateur Olivier Sigaud suivi d'un apéro offert par l'association.

Une réunion entre ces différentes associations a été prévue fin avril pour finaliser l'organisation de la manifestation « A l'eau-répondez » fixée au 1^{er} septembre. En cas d'annulation de cette journée, elle sera remplacée par le repas annuel des Cabaniers.

DU CADRE DE VIE DES RESIDENTS

5 impasse des chalets Floride - 34470 PEROLS

www.cabaniersdeperols.fr

cabaniers@cabaniersdeperols.fr



Nous avons créé un compte associatif auprès des services de la Métropole (https://eservices.montpellier3m.fr) pour faire remonter des problèmes de voirie (nettoyage des fossés et des abords des routes, circulations dans nos quartiers...), éclairage etc.

En cas de problème récurrent et significatif, vous pouvez nous contacter et nous les signalerons aux services de la Métropole.

Nous avons reçu une première réponse au sujet du nettoyage des fossés et des abords de route qui sera prochainement réalisé. Nous attendons leur réponse concernant les sorties des rues Port de Carême et de l'avenue Saint-Vincent (suite à la construction de la ZAC Saint-Vincent).

Les beaux jours arrivants, nous allons vous proposer une sortie pique-nique, balade etc.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le 1/3 des membres du conseil d'administration doit être renouvelé chaque année.

Membres sortants	Membres candidats
Claude CASINO	Claude CASINO
Bruno COSME	Bruno COSME
Jacques ROUCHE	Jacques ROUCHE
	David CRESPIN

Vote pour le renouvellement du Conseil d'administration : voté à l'unanimité.

QUESTIONS et REFLEXIONS DIVERSES

Des pistes de réflexion et d'information ont été échangées et un débat s'est instauré sur les différents thèmes abordés.

Le président :

Manu DELFOSSE